

N<sup>o</sup> 6  
 Lemoine Olivier

L'an mil huit cent trente neuf le vingt deuxieme jour du  
 mois de fevrier, à onze heures du matin, en la Mairie  
 et devant nous Louis Joseph Ober Maire et officier de  
 l'etat civil de la Commune de Muzorne Canton de Saint  
 Omer (sud) arrondissement de Saint-Omer Département  
 du Pas de Calais ont comparu Francois Joseph Lemoine  
 age de cinquante ans maître charpentier et Henri Joseph  
 Descombel age de quarante trois ans ouvrier charpentier,  
 tous deux domiciliés en cette Commune, les quels nous ont  
 déclaré qu'Olivier Joseph Lemoine age de quarante  
 six ans, ouvrier charpentier, ne s'est domicilié en cette  
 Commune, fils légitime des sieurs Pierre Francois Joseph  
 Lemoine et de Marie Francois Gourmay, et déclaré en  
 la demeure aujourdhui à six heures du matin ladite  
 déclaration faite par les sieurs Francois Joseph Lemoine  
 et Henri Joseph Descombel ci-dessus nommés le  
 premier frère Germain du Defunt le second Beaufrère  
 nous étant assuré du Dicit par notre transport au près  
 de la personne décédée nous en avons sur le champ  
 dressé le présent acte. Lecture faite le second témoin  
 a signé avec nous le second témoin a déclaré ne  
 s'être signé de ce interpellé après lecture faite.

Lemoine Ober